



## Cérémonie du 8 mai



Madame le maire remercie tous ceux qui ont participé à cette cérémonie de mémoire.

## Recherche 2<sup>e</sup> médecin



La commune de Saint-Jacut-de-la-Mer recherche un second médecin. Deux banderoles ont été installées. Nous vous remercions de faire passer l'information autour de vous.

## Marie-Thérèse Guichard



Marie-Thérèse Guichard nous a quittés le 13 mai dernier à l'âge de 94 ans.

Entrée dans la Résistance dès 1943 dans le réseau FTP (Francs-Tireurs et Partisans) aux côtés de Désiré, qui deviendra son mari à la Libération, elle s'est ensuite particulièrement investie dans la vie associative locale. Elle sera présidente de l'Amicale laïque de 1980 à 1995, avant d'occuper la même fonction au club de la Presqu'île.

Femme de conviction et d'action, elle créera des ateliers du costume à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, en 1989, et de la fête de la mer, en 1996. Elle sera également déléguée départementale de l'Education Nationale durant 12 ans.

Fidèle à ses engagements en faveur des plus démunis, Marie-Thérèse Guichard siègera également au Centre Communal d'Action Sociale, et, clin d'œil à sa vie de femme engagée et active, elle suggérera que la stèle de la Banche, initialement dédiée aux marins, le soit aux femmes de marins.

## Trail des Ébihens

La 16<sup>e</sup> édition du trail des Ébihens s'est déroulée dans de très bonnes conditions et a remporté un grand succès.





## sommaire

- 02 ► Actualité
- 03 ► Mot de madame le maire
- 04 ► Les conseils des 4 avril, 23 mai, 27 juin 2019
- 08 ► Informations communales
- 13 ► Informations intercommunales
- 14 ► Informations diverses
- 16 ► Notre école
- 19 ► Vie associative
- 22 ► Culture
- 24 ► Environnement et histoire
- 27 ► Tribune libre
- 28 ► Mémo



## Le Jaguen

- Tirage : 1000 exemplaires
- Imprimé sur papier recyclé
- Directrice de la publication : C. Emberson, maire
- Responsable de la publication : D. Delage, adjointe
- Coordination : L. Allain, secrétaire
- Conception, maquette et traitement photo : A. Junguené
- Crédits photos : Charlotte Avignon, Chloé Berteaux, Pierre Derouette, Claire Emberson, Daniel Guichard, Bastien Jorigné, Amaury Louvet, Eric Mazodier, Aurélien Pierre, Jacques Roux  
Les enfants et les professeurs de l'école
- Impression : Impri'Média  
Impasse de la Rabine Verte  
22100 Saint-Samson-sur-Rance

Depuis quelques mois, un mouvement inédit s'est développé en France avec les manifestations des « Gilets Jaunes ». Ceci a mené le gouvernement à instaurer un « Grand Débat National ». Un jeune habitant de Saint Jacut s'est proposé pour organiser une série de grands débats sur la commune. Je le remercie. Dans ce numéro du Jaguen, nous présentons plus en détail le projet communal « Mise en valeur du Patrimoine Maritime de la presqu'île ».

Je soutiens ce projet : en effet en ces périodes d'inquiétude face à l'avenir, de morosité, de craintes budgétaires personnelles et communales, il est important de se tourner vers notre histoire et de communiquer avec les jeunes générations. La population de notre commune change au fil des générations et son histoire risque de se perdre. Ce projet, ainsi que d'autres actions menées avec succès par plusieurs associations, dont les Amis du Vieux Saint Jacut, vise à assurer la pérennité de la transmission. Nous avons mis les enfants de l'école au centre de ce projet, avec le tournage et la création d'un film, l'écriture d'un livret destiné aux enfants. Leur soif d'apprendre et leur enthousiasme sont communicatifs. Avec l'aide du personnel enseignant, de bénévoles et de notre prestataire, ils découvrent la richesse du passé, de l'environnement exceptionnel où nous vivons et préparent l'avenir.

Pour qu'un projet perdure, on se doit d'élaborer une gestion à long terme, construite avec le soutien de la population. Pour éviter des coûts trop élevés pour la commune, le dispositif sera co-géré par une association en cours de création et par la commune (poste à temps partiel avec le soutien de saisonniers et jeunes stagiaires). Je rappelle que le projet a le soutien financier du conseil départemental et de la Région Bretagne à 80 %, pour son originalité et la participation des jeunes.

La Maison du Pêcheur, l'ancien éco-musée, a été rénovée : son toit ne fuit plus, elle est moins humide, l'électricité est refaite, elle est désormais aux normes pour l'accueil du public. Elle servira de point de rencontre, avec un coin enfants, d'expositions permanentes ou temporaires. Elle n'était ouverte que quelques semaines par an ; elle sera accessible toute l'année.

Je trouve très dommage que ce beau projet ait créé des polémiques pour diverses raisons : crainte d'un coût trop élevé pour la commune, crainte de vol de propriété intellectuelle, méconnaissance... J'espère que cet article pourra vous rassurer quant au bien-fondé et à la finalité du projet.

Concernant le plan local d'urbanisme intercommunal, le conseil communautaire de Dinan Agglomération a voté à la majorité l'arrêt du PLUi. Vient désormais la phase des consultations des personnes publiques associées, des communes et de la population. Une enquête publique aura lieu cet été. Merci de regarder les affiches et de participer à cette enquête.

Sur la plage du Rougeret, le Club Nautique a modernisé son bâtiment d'accueil. Finis les cabanes en bois à réparer après chaque tempête, les vestiaires fermés par des rideaux. Une page se tourne et un bâtiment plus moderne mais amovible est installé sur la plage. J'espère que tous apprécieront son confort. En parallèle, les toilettes vétustes actuelles dans la descente vont être remplacées par un bâtiment communal, aux normes pour l'accueil du public et de groupes. Une enquête publique aura lieu du 21 juin au 26 juillet. Merci de venir consulter le dossier en mairie.

Je vous souhaite un bel été.

Claire Emberson

Séance du **4 avril 2019**

Absents : Mme Delage, pouvoir à M. Berteaux ; M. Calmay, pouvoir à M. Maillard.

**Taxes directes locales  
taux 2019**

	Bases d'imposition prévisionnelles 2019	Taux 2019 votés	Produits attendus pour 2019
Taxe d'habitation	3 529 000,00 €	12,86 %	453 829,00 €
Taxe foncière (bâti)	2 077 000,00 €	20,28 %	421 216,00 €
Taxe foncière (non bâti)	19 300,00 €	52,97 %	10 223,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>885 268,00 €</b>

✓ Approbation, par 12 voix pour et 1 abstention (Mme Goupy), des taux 2019 ci-dessus.

**Attribution des subventions 2019  
aux associations communales**

✓ Approbation, par 12 voix, des subventions suivantes :



ASSOCIATION	DEMANDE	VOTÉ	COMMENTAIRES
Asso visiteurs malades	50,00 €	50,00 €	Aide directe à l'activité.
Club de la Presqu'île	650,00 €	650,00 €	Aide directe à l'activité
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)	290,00 €	290,00 €	Aide directe à l'activité
UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants)			Arrêt de l'association
Gym Jaguine	650,00 €	650,00 €	Aide directe à l'activité.
Loisirs Accueil	300,00 €	300,00 €	Aide directe à l'activité.
Club des boulistes			Pas de demande
Club Nautique	2 500,00 €	2 000,00 €	Aide directe à l'activité
Amicale des Pompiers	1 200,00 €	1 200,00 €	Aide directe à l'activité (cotisation correspondant à une assurance en cas de blessure en service)
Les amis de la plage des Haas	200,00 €	200,00 €	Aide directe à l'activité
Echo des Ebihens			Pas de demande
APEAEP (parents élèves)	3 000,00 €	3 000,00 €	Aide directe à l'activité Investissement matériel pédagogique
Comité des fêtes			Pas de demande
Les Juméliaux	1 000,00 €	1 000,00 €	Aide directe à l'activité - subvention statutaire.
Club du livre	1 300,00 €	1 200,00 €	700 € pour l'aide directe à l'activité 500 € pour l'achat d'un ordinateur
Saint Jacut Environnement	350,00 €	350,00 €	Aide directe à l'activité
Emeraude Stand up			Pas de demande
Micro Climat			Pas de demande
Centre Associatif et Culturel de la Presqu'île	520,00 €	520,00 €	220 € pour l'aide directe à l'activité 300 € pour l'achat de matériel
Presqu'île en poésie	1 700,00 €	1 700,00 €	Manifestation des 6 et 7 juillet 2019
Répar'toi même			Pas de demande
Back to Africa	800,00 €	50,00 €	Accord pour une subvention symbolique
<b>TOTAL</b>	<b>14 510,00 €</b>	<b>13 160,00 €</b>	

## Budget camping

ASSOCIATION	DEMANDE	VOTÉ	COMMENTAIRES
ARMC (Mobil-homes)	600,00 € 920,00 € (achat)	600,00 €	Pour investissement matériel (l'association prête son matériel à d'autres associations).
<b>TOTAL</b>	<b>1520,00 €</b>	<b>600,00 €</b>	

✓ Approbation, à l'unanimité.

## Budget camping 2019 Reversement d'une partie de l'excédent

✓ Le conseil, à l'unanimité, autorise le reversement d'une partie de l'excédent du budget camping pour un montant de 150 000,00 € sur le budget de la commune pour l'année 2019

## Budgets primitifs 2019 Votes

### COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES **1 715 846,00 €** RECETTES **1 715 846,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES **1 210 562,08 €** RECETTES **1 210 562,08 €**

✓ Approbation, par 12 voix pour et une 1 voix contre (Mme GOUPY).

### CAMPING

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES **419 251,00 €** RECETTES **419 251,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES **104 160,38 €** RECETTES **104 160,38 €**

✓ Approbation, à l'unanimité.

### MOUILLAGES

SECTION D'EXPLOITATION : DEPENSES **62 375,66 €** RECETTES **62 375,66 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES **67 909,45 €** RECETTES **67 909,45 €**

✓ Approbation, à l'unanimité.



## Remplacement de la borne d'appel d'urgence des ébihens

La borne d'appel d'urgence des Ebihens ayant été vandalisée, un devis a été demandé à l'entreprise INEO INFRACOM pour l'achat d'une nouvelle borne. Il s'élève à 3 934,07 € HT, avec un coût annuel de fonctionnement de 1 176 € TTC.

✓ Approbation pour le remplacement de la borne par 9 voix pour, 2 voix contre (M. Duretz et M. Berteaux) et 2 abstentions (Mme Goupy et Mme Chauveau).

## Programme de lutte coordonnée contre le frelon asiatique : convention 2019-2020 avec Dinan agglomération

En 2018, près de 600 nids de frelons asiatiques ont été signalés sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération.

✓ Approbation, à l'unanimité, pour l'adoption de la convention proposée par Dinan Agglomération, avec participation communale de 50 % sur les frais engagés sur les prestations de désinsectisation des nids de frelons asiatiques.

## Programme de voirie 2019 : lancement de la consultation des entreprises

Ce programme prévoit une réfection complète avec mise en œuvre d'un enrobé dans les rues suivantes :

- rue de la Poste (130 ml), rue du Moulin (195 ml),  
rue des Haas (280 ml), rue du Chanoine Gourio (195 ml)

Le démarrage des travaux est fixé au 2 septembre 2019.

✓ Approbation, à l'unanimité, pour le lancement de la consultation des entreprises.

## Surveillance de la baignade plage du Rougeret : convention avec le S.D.I.S 22

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la surveillance sera assurée par 3 sauveteurs pour une participation forfaitaire de 16 000,00 €.

✓ Approbation, à l'unanimité.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire

- Spectacle pyrotechnique (feu d'artifice) du 14 juillet 2019, société EURODROP : 3 000,00 € HT.
- Travaux de reprofilage et revêtement tri couche au niveau de l'impasse entre le 71 et 81 du boulevard du Rougeret, DINAN AGGLOMERATION : 3 175,00 € HT.
- Travaux de revêtement bicouche rue de la Noé, DINAN AGGLOMERATION : 2 214,00 € HT.
- Rénovation de la signalétique du camping municipal, auto entrepreneur MELINAT GILLES : 1 419,00 € HT.
- Achat d'un nettoyeur haute pression pour le camping municipal : 609,17 € HT.
- Achat d'une borne de branchement 4 prises, remplacement de compteurs d'eau et d'électricité et création d'un éclairage extérieur au bloc n°2 au camping municipal, entreprise HABITAT CONFORT : 2 259,20 € HT.
- Contrôle général du véhicule IVECO, vidange moteur complète, contrôle technique, pose 6 pneus et remplacement du kit de distribution : 1 924,52 € HT.

## Séance du 23 mai 2019

Absents : M. Maillard (pouvoir à M. Calmay), M. De Brye (pouvoir à Mme Delage).

### Achat d'un véhicule pour le port

Afin de vérifier et de réparer les 330 chaînes de fonds du port, il est proposé l'achat d'un mini tracteur et d'une remorque.

✓ Accord du conseil, à l'unanimité, pour cet achat pris sur le budget du port.

### Enquête publique pour la construction d'un bâtiment d'accueil de la plage du Rougeret

Le projet étant situé dans la bande des 100 mètres au sens de la loi Littoral, la réalisation d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire est nécessaire. Cette enquête, qui conditionne la délivrance du permis de construire, est prévue de mi-juin à fin juillet.

Accord du conseil, à l'unanimité.

### Prise en charge des dommages subis par les particuliers suite à l'effondrement du mur du cimetière

✓ A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable pour que la Commune prenne en charge les factures des dommages subis sur les urnes, cavurnes, gravures et accessoires.

### Contrat de prestation pour la prise en charge de la coordination du projet de valorisation du patrimoine maritime (PATMAR) : avenant pour l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre

Il est proposé, pour la somme de 1 120 € HT, de conclure avec l'entreprise « Fanfar », un avenant au contrat de prestation pour la prise en charge de la coordination du projet de valorisation du patrimoine de la Commune et lui confier la mission de maîtrise d'œuvre. Cet avenant comprendra aussi une prolongation des délais jusqu'au 31 mars 2020.

✓ Par 10 voix pour, 1 abstention (Mme Chauveau) et 2 voix contre (Mme Goupy et M. Hesry), le conseil valide cet avenant.

### Permis d'aménager dans le cadre du projet de valorisation du patrimoine maritime (PATMAR) : bilan des observations suite à la mise à disposition au public

Dans le cadre du projet PATMAR, la Commune a déposé 4 permis d'aménager pour l'implantation de mobilier urbain de type totems et bancs. En raison de leur situation en zone NLT du Plan Local d'Urbanisme correspondant aux espaces remarquables du littoral, ces aménagements légers ont fait l'objet d'une mise à disposition au public conformément l'article R 121-24 du code de l'urbanisme. Deux observations ont été émises.

✓ Le Conseil, par 11 voix pour et 2 absentions (Mme Goupy et M. Hesry), prend acte que ces observations ne font pas obstacle à la poursuite de l'instruction des permis d'aménager.

### Projet arrêté du PluIH : avis du conseil municipal

Dinan Agglomération a arrêté le projet de PLUih.

✓ Le conseil, à l'unanimité, émet un avis défavorable à ce projet et demande les modifications suivantes :

#### Règlement graphique :

- Dans la bande des 100 mètres en zone naturelle : revenir au zonage du PLU 2016 de la Commune.
- Limites de la zone urbanisée / zone naturelle. La Commune avait spécifié que la limite suive au plus près du bâti, ce qui n'est plus toujours le cas : revenir au tracé du PLU de 2016.
- Non-inscription d'un nombre de cheminements doux à créer ou à conserver : les réinscrire.
- Ajout d'une zone Ue pour permettre la création à long terme d'un cimetière dans le sud de la presqu'île.
- Aire camping-car existante : extension et création d'un nouvel accès.

#### Règlement écrit

- Limiter la hauteur des constructions à 10,50m au faitage et 6,50m à l'égout, sur toute la commune.

### Principe de vente du cabinet médical et création d'une commission de travail spécifique

✓ Le conseil, à l'unanimité, accepte le principe de vente de l'actuel cabinet médical pour la construction d'un pôle santé. Une commission composée de Mme le maire, M. Duretz, M. Berteaux et M. Roux est chargée de ce dossier

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire

- Pose d'une main courante en fer mouluré au centre culturel, entreprise MECCA OUEST : 795,78 € HT.
- Remplacement du poste informatique d'urbanisme, installation et fourniture du pack Microsoft, entreprise MICRO CONTACT : 1 312,11 € HT.
- Pose de 8 blocs d'ambiance et remplacement de blocs de secours dans la salle polyvalente, entreprise BERTHELOT NOËL : 3 355,42 € HT.
- Réparation de la tondeuse Majar et du petit tracteur Same Solaris, entreprise OUEST MOTOCULTURE : 1 798,19 € HT.

## Séance du 27 juin 2019

*Absents : Mme Goupy, pouvoir à Mme Chauveau ; M. Jégo, pouvoir à M. Berteaux ; Mme Renouard, excusée.*

### Programme de voirie 2019 : choix de l'entreprise

Le programme de voirie 2019 a été lancé fin 2018. Il prévoit la réfection complète, avec mise en œuvre d'un enrobé, des voies suivantes : rue de la Poste (130 ml), rue des Hâas (280 ml) et rue du Chanoine Gourio (195 ml).

L'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) a été sollicitée pour réaliser une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'analyse des offres a été effectuée par l'ADAC dans le cadre de cette mission d'assistance. L'entreprise Eurovia Bretagne est retenue pour la réalisation de ce programme de voirie d'un montant de 62 783,10 € HT soit 75 339,72 € TTC.

✓ Accord du conseil, à l'unanimité.

### Construction du bâtiment d'accueil de la plage du rougeret : lancement de la consultation des entreprises

Le 31 janvier dernier, le cabinet ARCHITRIO a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de la construction de ce bâtiment d'accueil.

La consultation des entreprises aura lieu du 15 juillet au 12 septembre 2019. Le démarrage des travaux est prévu fin octobre. Le coût d'objectif global est de 170 000,00 € HT.

✓ Accord du conseil, à l'unanimité, pour lancer la consultation des entreprises.

### Convention de reversement à Dinan agglomération de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur les zones d'activités économiques

Les zones d'activités économiques communales ont été transférées à Dinan Agglo. Les modalités financières liées à ce transfert ont été définies dans un pacte fiscal établi entre Dinan Agglo et les communes concernées qui reverseront une partie du produit de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ainsi, pour les entreprises de la zone économique des Basses Terres, la Commune reversera à Dinan Agglomération :

- 15% de la TFPB concernant les bases existantes avant le 31/12/2016.
- 50% de la TFPB concernant la dynamique de bases entre le 01/01/2017 et le 31/12/2018.
- 85% de la TFPB concernant la dynamique de bases à partir du 01/01/2019.

✓ Accord du conseil, à l'unanimité.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

#### Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire

- Achat d'un microtracteur Iseki et d'une benne pour le port, entreprise MATIGNON PIECES SERVICE : 6758,49 € HT.
- Achat de stores pour le Centre Culturel, société GOUMOT CHRISTINE : 1 085,04 € HT.
- Réparation de la toiture de la maison du pêcheur, entreprise ARTS DU TOIT : 4 846,00 € HT.
- Fourniture d'une chape liquide ciment à la maison du pêcheur, entreprise TARDIF LAURENT : 1 256,50 € HT.
- Abattage de l'eucalyptus situé devant le restaurant scolaire et la maison de retraite (suite au coup de vent du 07 juin), entreprise ECUREUIL : 830,00 € HT.
- Remplacement du poste informatique de l'accueil, installation et fourniture du pack Microsoft, entreprise MICRO CONTACT : 1 312,11 € HT.
- Réalisation, tournage et montage de 5 courts-métrages dans le cadre de PATMAR, entreprise LES FILMS DU MACADAM : 2 188,00 € HT.
- Achat d'un taille haie et de deux débroussailluses pour le service technique, entreprise MOTOCULTURE PIECES SERVICE : 2 227,50 € HT.
- Fournitures de voirie GNT B 0/20 pour les parkings du Rougeret, du Chef de l'Île et de la Ville ès Maçon, société CARRIERES BRANDEFERT : 1 416,04 € HT.
- Réfection/empierrement et nivelage des parkings du Rougeret, du Chef de l'Île et de la Ville ès Maçon, entreprise CHAUVEAU MICHEL : 1 260,00 € HT.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### DINAN AGGLOMÉRATION :

##### Plan climat air énergie territorial

Ce plan sera prochainement élaboré par Dinan Agglo. En parallèle a lieu un bilan des gaz à effet de serre des activités de l'agglomération, de son patrimoine, de ses 500 employés, de ses véhicules. Un plan d'actions est actuellement mis en place avec le concours de tous les services de l'agglomération.

##### Pose de 2 macarons « la mer commence ici » :

Pour sensibiliser la population aux impacts des déchets dans la rue : mégots, hydrocarbures..., deux macarons « la mer commence ici » seront encastés dans la voirie, place Landour et près de l'école.



## Catamarans et dériveurs stationnés sur les plages... Suite

Comme cela a été indiqué dans la dernière parution du bulletin, la gestion de la zone de stationnement réservée aux dériveurs et aux catamarans sur la Plage du Rougeret devient communale.

Il a été convenu que le stationnement ne sera toléré dans cette zone qu'aux embarcations ayant un macaron autocollant délivré par la commune. Ce service est gratuit.

Les propriétaires qui se sont faits recenser en mairie et qui n'ont pas eu ledit autocollant sont invités à venir le retirer en mairie.

Claire EMBERSON



## Au Rougeret Des toilettes mais pas seulement...



Avec ses deux baies et l'archipel des Ebihens, notre presqu'île bénéficie d'un plan d'eau exceptionnel propice aux sports nautiques et à la plaisance. Les stations balnéaires ont déjà agi en ce sens. L'investissement qui va être lancé au mois d'octobre prochain doit nous permettre d'être à la hauteur de la qualité de notre environnement. Il viendra compléter judicieusement les installations du club de voile situées sur la plage du Rougeret qui est le pôle balnéaire le plus important de la commune tant pour le grand public que pour les activités sportives des divers groupes intéressés par le nautisme.

Les instances départementales l'ont bien compris, lesquelles, dans le cadre d'un contrat de territoire, ont rendu notre commune éligible à un programme portant sur « l'aménagement des abords de la plage du Rougeret ».

Une première tranche de ce programme a d'ores et déjà été réalisée par l'aménagement du parking du Rougeret et des espaces verts qui l'entourent.

La deuxième tranche consiste en la construction d'un ensemble destiné à améliorer et à compléter l'accueil et le confort des différents publics fréquentant ce site balnéaire.

L'enveloppe financière prévue pour la réalisation de ce bâtiment est de 170 000 € hors taxes.

Il s'agira, après démolition des toilettes existantes, de construire un bâtiment d'intérêt collectif comportant un ensemble de toilettes publiques ainsi qu'un pédiluve. Dans la même construction, un espace destiné à accueillir des groupes sera aménagé. Il comportera deux vestiaires, hommes et femmes, ainsi que deux douches par vestiaire, un local atelier et une réserve.

Compte tenu de la sensibilité du site, un concours avec esquisse a été lancé le 24 octobre 2018 à l'issue duquel le jury a retenu le cabinet Architrio représenté par Monsieur Eric Mazodier.

Les différentes procédures d'autorisation, enquête publique et permis de construire, sont actuellement en cours, ce qui devrait permettre, après les résultats de l'appel d'offre, de commencer les travaux au mois d'octobre. Ceux-ci, d'une durée d'environ six mois, déboucheront sur un ensemble opérationnel pour la saison 2020.

Jean-Christian DURETZ  
Adjoint aux travaux



## Comité Local des Usagers du Port

Le mandat de 5 ans des responsables du Comité Local des Usagers du Port (CLUP) viendra à échéance en octobre prochain. Des élections seront organisées en fin d'année 2019.

## RAPPEL

### Pensez à tailler vos haies

et les branches des arbres qui dépassent sur la voie publique et qui peuvent gêner la visibilité, le passage des véhicules et des piétons ainsi que masquer les panneaux signalétiques.

### Entretien devant votre propriété

Il est aussi rappelé, suivant l'arrêté municipal 2018/115 du 22 juin 2018, que les propriétaires doivent procéder au désherbage du trottoir (produits phytosanitaires interdits) au droit de leur domicile et nettoyer les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales.



## Abonnez-vous au bulletin municipal !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution. Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres « 20 g » (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

Les membres de la commission  
du bulletin municipal

## Réglementation des animaux sur les plages

**Tous les animaux (chevaux, chiens,...) sont interdits sur l'ensemble des plages de la commune, du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de chaque année.**



(Arrêté municipal n° 2012/116 du 23 août 2012).

Le non-respect de cet arrêté de police du maire vous expose à une amende de 38 euros.

## Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont tolérés que dans les tranches horaires suivantes :

Jours ouvrables	8h30-12h	13h30-19h30
Samedi	9h-12h	15h-19h
Dimanche et jours fériés	10h-12h	





## Village-rivages, horizon hiver 2019

Sous son titre de travail, Patmar, nous vous avons souvent parlé du projet dans ces pages. Le travail de conception étant achevé, le temps est aujourd'hui venu de vous présenter Village-rivages, le parcours et les aménagements complets bientôt prêts pour valoriser le patrimoine culturel maritime de notre commune.

Village-rivages, c'est le nom choisi pour notre dispositif. Sous ce titre, seront accessibles à la fois : un sentier balisé et ses six stations d'intérêt patrimonial (la Grande rue, la Maison du pêcheur, le port du Châtelet, le port de la Houle Causseul, l'Abbaye et la Banche) ; un point panoramique, à la pointe du Chevet et un espace d'exposition et de rencontres : la Maison du pêcheur (actuel écomusée).

Une application numérique permettra d'interpréter les lieux traversés. Avec un mobile ou une tablette, une fois cette application téléchargée, les visiteurs trouveront, sur le mobilier présent à chaque station (un aviron debout), un symbole à scanner menant vers des contenus sonores. Chaque lieu ainsi traversé sera commenté ou évoqué par le biais de textes littéraires s'y rapportant (des extraits de Lina la jaguine d'Aleck Plunian ou des écrits de Paul Sébillot sur la presqu'île, par exemple)

Un livret illustré, disponible dans plusieurs points de vente de la commune, a également été imaginé pour accompagner la visite. Dans ses pages, c'est le personnage d'une jeune habitante de la presqu'île qui s'exprimera pour raconter, à sa façon, adaptée au jeune public, son petit territoire.

Escale majeure du parcours, la Maison du pêcheur a quant à elle été conçue comme un espace polyvalent. Ouverte au public en période de vacances scolaires et certains week-ends, elle présentera, d'hier à aujourd'hui, les usages associés à la pêche et à l'exploitation vivrière du domaine maritime (les pêcheries, la pêche côtière, la pêche à pieds ou encore la conchyliculture). Textes, photographies, témoignages sonores et archives audiovisuelles y seront proposés. Le jeune public y découvrira, grâce à un programme ludique auquel contribuent les élèves de la commune, quelques éléments insolites du patrimoine local. Les plus petits feront connaissance avec la faune marine et le parler jaguen. En dehors des plages d'accessibilité aux visiteurs, la Maison du pêcheur sera dévolue aux habitants qui pourront bénéficier sur place d'un espace de travail partagé.

Six mois de fabrication sont encore nécessaires avant l'ouverture du parcours Village-rivages l'hiver prochain. Les entreprises responsables de la production sont recrutées par appel d'offre.

### Village-rivages : une association dédiée

Lauréat de l'appel à projets Valorisation des héritages culturels maritimes de la Région Bretagne, le projet jaguen a été développé sous l'autorité d'un comité de pilotage réunissant élus, spécialistes du patrimoine maritime, historiens et bénévoles passionnés. Une association Loi 1901, en cours de création, prendra bientôt le relais pour veiller au mieux sur ce nouvel outil, le faire évoluer et le faire connaître au plus grand nombre. Dédiée au projet Village-rivages, l'association supervisera, en lien avec la municipalité de Saint-Jacut-de-la-mer, l'exploitation du dispositif ainsi que le programme d'expositions temporaires et d'animations qui viendra ponctuellement enrichir et renouveler les contenus.



▲ Intérieur de la Maison du pêcheur - Les panneaux, suspendus sur cimaises, peuvent laisser la place à une exposition temporaire. Une carte permet de localiser les points d'intérêt (signaux lumineux) et d'écouter une description de chacun.

La banque d'accueil et l'îlot central (table et chaises) permettront aux télétravailleurs qui le souhaitent de s'installer à la Maison du pêcheur les jours de fermeture au public. ▼





▲ Pas d'espace perdu au cœur de la maisonnette ! Au-dessus des poutres, grâce à la dépose du plafond, un mobile et du matériel de pêche seront exposés à la vue des visiteurs.



▲ La pièce la plus petite est aménagée pour la diffusion de contenus audiovisuels.

### La jeunesse, un axe majeur du projet Village-rivages

Parce qu'il est primordial de transmettre aux plus jeunes la connaissance de leur patrimoine, Village-rivages fait la part belle à la jeunesse. Les enfants de l'école ont ainsi été associés à la conception et aujourd'hui à la réalisation d'un programme audiovisuel destiné au jeune public. Scénaristes et bientôt acteurs, pour proposer le programme interactif les Mystères de la presqu'île à la Maison du pêcheur, les élèves de la classe de CM1-CM2 et leur enseignant Pascal Abily ont tous mis la main à la pâte. L'objectif : faire découvrir aux futurs visiteurs quelques sites patrimoniaux parmi les plus étonnants. La forme : cinq films courts, à suspense, encadrés par des professionnels et dont les personnages sont interprétés par les élèves.

Le menhir, la tour des Ebihens, le rocher Saint-Awawa, la grotte de la Houle Causeul ou encore la « tête d'indien », les enfants ont fait preuve d'imagination pour faire partager leur découverte des sites les plus insolites de la presqu'île !



**Sortie scolaire au Chef de l'Isle, à la découverte du menhir identifié par monsieur Duédal.**



**Exploration de la grotte de la Houle Causeul.**



**Préparation au tournage des Mystères de la presqu'île : répétitions en plein air**



## état civil

### Décès

- Le 12/03/2019 à Saint-Malo : Pierre MOUNIER
- Le 19/03/2019 à Saint-Jacut-de-la-Mer : Marcelle LATOUCHE, née CROSNIER
- Le 24/03/2019 à Dinan : Marie RAOULD, née BEILLET
- Le 13/05/2019 à Saint-Jacut-de-la-Mer : Marie-Thérèse GUICHARD, née JUSTIN
- Le 06/06/2019 à Dinan : Jean CARRÉ
- Le 20/06/2019 à Saint-Jacut-de-la-Mer : Danielle BASQUIN
- Le 22/06/2019 à Saint-Malo : Michel DAILLE
- Le 01/07/2019 à Dinan : Michel HALLOPEAU
- Le 04/07/2019 à Saint-Malo : Michel COURTOT

### Mariages

- Le 10/05/2019 : Virginie TERTRAIS et Fabrice GUIDAL
- Le 22/06/2019 : Anais LECLAIR et Anthony CHAUMONT
- Le 06/07/2019 : Céline HITA de NERCY de VESTU et Antoine RICHARD

### Naissances

- Le 02 avril 2019 à Dinan : Elisa FEUGERE, fille d'Olivia BACHELOT et de Nicolas FEUGERE
- Le 07 avril 2019 à Saint-Malo : Paul BIGOT RENOULT, fils d'Anne-Lyse RENOULT et de Morgan BIGOT

## urbanisme

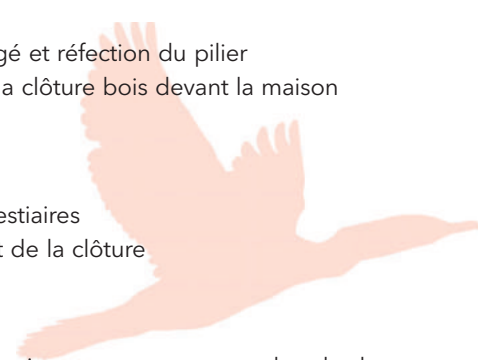
### Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

- LEMASSON René, 38 boulevard du Rougeret, isolation extérieure, changement des huisseries
- HEULARD de MONTIGNY Nicolas, 29 rue des Fresches, abattage deux arbres
- PIOT Hervé, 9/11 boulevard du Vieux Château, transformation d'une fenêtre et changement des ouvertures existantes
- MARQUET Evelyne, route du Guildo, extension de plain-pied et isolation de l'étage existant
- GAZEAU Manuel, 196 Grande Rue, création d'un hublot en façade et d'une ouverture en toiture
- HEULARD de MONTIGNY Nicolas, 29 rue des Fresches, abattage d'un arbre
- WERTH Nicolas, 119 Grande Rue, remplacement d'un portillon et de 2 bacs à plantes par un portail
- BURGAUD Eric, 103 boulevard du Rougeret, modifications de façades
- BIGOT Morgan, 15 Grande Rue, extension de la maison existante
- LEFRANC Françoise, 1 chemin de la Pissotte, pose d'une fenêtre de toit et modifications des clôtures
- WALLART Christophe, 10 rue du Moulin, abri de jardin avec préau
- Association La Providence, 3 rue de l'Abbaye, restauration du mur d'enceinte
- ROUAULT Maëlle, 69 boulevard du Rougeret, abri de jardin à usage de bureau professionnel
- SCI Notre Dame des Grèves, 14 rue des Fresches, changement des fenêtres et création d'une ouverture
- DELANNOY Camille, 73 boulevard du Rougeret, création de lucarnes, changement des menuiseries, ravalement et aménagement des combles
- BACONNIER Maxime, 12 rue des Haas, extension de la maison existante
- DOREL Jean-Michel et Isabelle, 24 rue des Ebihens, pose d'une pergola
- SCI DE MAUBLANC DE BOISBOUCHER, 24 bis rue des Fresches, pose d'un portail coulissant en bois
- SEVENET Denis, 1 impasse des Illiaux, pose d'un portail et d'une fenêtre de toit, changement des huisseries
- PARENT Julien, 15 rue des Ebihens, pose d'un grillage en limite séparative
- SCI Notre Dame des Grèves, 14 rue des Fresches, changement du portail endommagé et réfection du pilier
- LÉBOULANGER MC, 129 Grande Rue, repeindre le chalet en gris, remplacement de la clôture bois devant la maison

### Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

- ADERDA Soizic, lotissement route du Guildo, maison individuelle
- Commune de St-Jacut-de-la-mer, Le Rougeret, bâtiment d'accueil avec sanitaires et vestiaires
- CHWAT Christophe et Valérie, 44 bd du Rougeret, bâtiment annexe et remplacement de la clôture
- MAUGARS Nathalie, 11 rue du Moulin, extension de la maison existante
- MAUFRAIS Matthieu, lotissement route du Guildo, maison individuelle

Le **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor tient une permanence dans les locaux de Dinan Agglomération pour le conseil aux particuliers. Mme Valérie VIDÉLO se tient à votre disposition sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. **Tél. 02 96 87 21 44** - 8 bd Simone Veil à Dinan.



## Luttons contre le frelon asiatique

Dinan Agglomération et votre commune vous accompagne dans la lutte contre le frelon asiatique.



### Le frelon asiatique sort de son hibernation.

Dans notre région, depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante de développement du frelon asiatique « *Vespa Velutina* », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles. Depuis quelques semaines, les fondatrices, individus femelles

créant les nouvelles colonies, sont sorties de leur hibernation pour occuper un nid primaire, pas plus gros qu'un melon, qui est systématiquement positionné sous abri car vulnérable aux intempéries. Il se trouve généralement sous la charpente bois d'un hangar ou d'un cabanon de jardin, dans le coffre d'un volet roulant, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid aux dimensions nettement plus impressionnantes, parfois à la cime

d'un arbre, mais très régulièrement à moins de 4 mètres de hauteur, présentant un danger immédiat de piqûres multiples pour la personne passant à proximité. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous déconseillons donc de supprimer les nids par vous-même.

### Il faut éliminer tous les nids.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie ou au service de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra en moins de 48 heures. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% des frais engagés et votre commune les 50% restants.



**Pour plus d'information, contactez votre mairie ou bien Mme Leconte, en charge des espèces invasives à Dinan Agglomération, au 06.64.64.32.71**

## RAPPEL - taxe de séjour

Sur notre territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Dinan Agglomération collecte et encaisse cette taxe harmonisée sur l'ensemble du territoire, tant au niveau des tarifs que du mode de perception.

Les recettes générées par la taxe de séjour sont reversées à l'office de tourisme de l'agglomération.

La taxe de séjour est payée par chaque visiteur hébergé, directement aux établissements d'hébergements touristiques. Elle est calculée par personne et par nuitée.

### Pour plus d'information :

<http://www.dinan-agglomeration.fr/Economie-numerique/Developpement-touristique/Taxe-de-sejour>

**Contact :** Nathalie Roulon, régisseuse de la taxe de séjour - 02 96 87 52 74 [n.roulon@dinan-agglomeration.fr](mailto:n.roulon@dinan-agglomeration.fr)

## Des visites guidées sur la presqu'île

### L'Office de Tourisme organise cet été des visites guidées sur la presqu'île.

Les réservations se font à l'Office de Tourisme de St-Jacut (près de la poste) ou sur le site Internet : [www.dinan-capfrehel.com](http://www.dinan-capfrehel.com). Il est aussi possible de faire des réservations pour des croisières en bateau au départ de St-Cast et Erquy ; il y a des tarifs préférentiels pour l'accrobranche de St-Cast - l'aquarium de St-Malo - le zoo de la Bourbansais...

### Découverte des Ebihens : le 19 juillet à 14h15 - le 3 août à 14h - le 17 août à 14h

Il vous suffit de vous munir de chaussures imperméables. Durée : 2h30 - 3h. Rendez-vous à l'entrée du parking de la plage du Rougeret à St-Jacut de la mer

La visite est fortement déconseillée aux jeunes enfants (moins de 4 ans) et aux personnes ayant des difficultés à marcher. 7€ / adulte - 4€ / enfant de 6 à 12 ans

### Sortie demi-journée pêche à pied aux Ebihens : le 17 juillet à 13h30 - le 18 juillet à 14h - le 1<sup>er</sup> août à 13h - le 2 août à 14h - le 17 août à 13h30 - le 30 août à 13h

Toutes les espèces pêchées seront automatiquement relâchées. Il s'agit d'une sortie pédagogique.

Le matériel de pêche est prêté, il vous suffit de vous munir de chaussures imperméables et d'un vêtement chaud en fonction de la saison !

Durée : 2h30 à 3h - Rendez-vous à l'entrée du parking de la plage du Rougeret à St-Jacut

La visite est fortement déconseillée aux jeunes enfants (moins de 6 ans) et aux personnes ayant des difficultés à marcher ou à se baisser.

9€ / adulte - 5€ / enfant de 6 à 12 ans

### Visite insolite de Saint-Jacut : les 16 - 23 juillet à 14h - les 6 - 13 - 20 - 27 août à 14h

Durée : 1h30 - Rendez-vous devant le bureau d'information touristique de St-Jacut de la mer

7€ / adulte - 4€ / enfant de 6 à 12 ans

Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme



**RAPPEL**

# Chenilles processionnaires : DANGER CHAQUE PROPRIÉTAIRE DOIT FAIRE LE NÉCESSAIRE

### Pour les enfants et pour nous-mêmes

Leurs poils urticants provoquent démangeaisons, oedèmes, éruptions cutanées, allergies ... ce qui nécessite parfois une hospitalisation.

### Pour nos animaux

Les avaler peut leur être fatal. Surtout ne pas toucher les chenilles et éviter les endroits où elles sont passées.

La conduite à tenir en cas de contact avec la chenille processionnaire : rincer la plaie avec beaucoup d'eau et **en urgence** consulter le médecin ou le vétérinaire.

### Pour limiter sa prolifération, il existe plusieurs moyens selon les saisons :

- De juin à septembre, installation de pièges à papillons.
- De septembre à novembre, traitement biologique (il est préférable de faire appel à une entreprise agréée).
- De décembre à février, coupe des nids à l'aide d'un écheloir (couper les branches infestées et les brûler) et installation d'éco-piège autour du tronc.

Pour tout renseignement et commande, contacter Dinan Agglomération au **02 96 87 14 15** ou la mairie au **02 96 27 71 15**.

## Carte nationale d'identité et passeport



Pour faire ou refaire sa carte d'identité ou son passeport, il faut s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil (Plancoët : 02 96 84 39 70, Ploubalay, commune de Beausais-sur-Mer : 02 96 82 60 60, Matignon : 02 96 41 24 40, Dinan : 02 96 39 22 43).

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous. Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>. Renseignements sur le site : <http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>

## Inscription sur les listes électorales

Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, il faut vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

**A compter de 2020, l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant chaque scrutin.**



## Recensement des jeunes JDC



Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses **16 ans** et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

Il doit se rendre à sa **mairie** avec les documents suivants :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- livret de famille
- justificatif de domicile

Il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement en mairie permet l'inscription d'office sur les listes électorales.



## Qualité de l'air intérieur

Récemment, j'ai rencontré une personne qui travaille avec l'hôpital de Dinan sur la qualité de l'air. Elle m'a expliqué qu'il y avait de plus en plus de personnes allergiques et de maladies respiratoires : cela était souvent lié à la qualité de l'air. Nous avons tous vu des photos de personnes portant des masques dans la rue dans certains pays. Ici à Saint Jacut nous pensons que nous avons un air propre. Tout à fait d'accord pour l'air extérieur. Qu'en est-il de l'air à l'intérieur des maisons ou bureaux ou école où nous passons 80% de notre temps en moyenne ?

Une des sources de pollution invisible vient des produits ménagers que nous utilisons pour le nettoyage. Comme beaucoup je me suis laissée séduire par ces publicités : nettoyage instantané, pas besoin de frotter, cela sent bon... Après cette rencontre, j'ai regardé dans mes placards et lu les étiquettes, horreur ! Je n'avais pas vraiment fait attention aux pictogrammes dans les losanges rouges, ni aux

étiquettes écrites si petites que même à la loupe on n'arrive pas à les lire. Je repense à ce que j'ai pu inhaler si j'utilisais mal ces produits ! J'ai donc suivi ses conseils et remplacé tout cela par des produits qu'utilisaient nos grand-mères, tout aussi efficaces et beaucoup moins chers : vinaigre blanc alimentaire à 8°, savon noir... et un peu d'huile de coude.

A l'école, nous avons depuis des années une politique d'achat de produits ménagers écologiques. Nous avons aussi une ventilation mécanique, mais le plus important, nous ouvrons les fenêtres ! Il nous est recommandé de tous le faire chez nous. Il suffit de peu de temps pour évacuer la pollution intérieure vers l'extérieur.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement peu pollué. Profitons-en.

Claire Emberson, maire

## Permanences du conciliateur de justice

- 1<sup>er</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Pleudihen-sur-Rance (02.96.83.20.20)
- 2<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plancoët (02.96.84.39.70)
- 3<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plouër-sur-Rance (02.96.89.10.00)
- 4<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Ploubalay (02.96.82.60.60)

Il est nécessaire de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie concernée.



## Nouvel artisan

INFORMATION : Depuis le 10 Mai 2019, l'entreprise *Olivier de Brye paysagiste* devient SARL *Presqu'île paysage* gérée par Damien Herpin et Gérald Gaudefroy. M. De Brye restant gérant de la SARL *Aux jardins des embruns*.



Presqu'île Paysage  
65, route du Guildo  
22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER  
02 96 27 73 35  
secretariat@presquilepaysage.fr



## LES MATERNELLES

### Visite de l'exposition à La galerie d'art de Ploubalay par la classe de maternelle



Jeudi 23 mai, nous sommes allés à la galerie d'art de l'école de Ploubalay pour voir les nouvelles œuvres exposées.

Nous avons vu les œuvres d'art faites par les élèves de plusieurs écoles participant au projet sur les thèmes de la transparence, les formes géométriques et les couleurs. Nous y avons contribué en apportant trois œuvres : les sucettes de l'espace (qui ont eu du succès), le papillon et l'arbre.

C'était une très belle exposition et quand nous sommes entrés dans la salle, nous avons tous fait : « waouh ! ». Nous avons beaucoup aimé cette visite.



## LES CP, CE1, CE2

### Le jardin de l'école

Nous avons planté des navets, des radis, des épinards, des tomates, et des courges Butternut. Pour les haricots on a fabriqué des Tours Eiffel : des tuteurs pour que les haricots s'accrochent. Dans notre jardin nous avons aussi une cabane à oiseaux, et deux hôtels à insectes que nous avons fabriqués. On trouve beaucoup d'insectes dans notre jardin. Les insectes sont très intéressants et utiles pour aider les plantes à pousser.

Au mois de mai on a ajouté un jardicomposteur vert. On y a aussi planté des fraises. Et dans le jardicomposteur on a mis des vers de terre. Ils vont manger du papier, des débris, et des déchets. Ensuite on pourra récupérer du terreau pour planter, des légumes ou des fruits.

Pour s'occuper des plantes, les arroser, et enlever les mauvaises herbes nous avons mis en place un service qui s'appelle : Les jardiniers. Nous avons confondu les haricots et le liseron. La feuille de liseron ressemble à un cœur.

Pour que notre jardin soit encore mieux pour l'an prochain on voudrait replanter de l'herbe, faire une barrière, installer un robinet juste pour les plantes en récupérant l'eau de pluie, et un petit jardin dans le coin près de la barrière blanche.

Les élèves de CP-CE1-CE2, le 17 juin 2019

Comité de rédaction : Sana, Léopold, Camille.





## LES COURS MOYENS

### Visite scientifique !

Eric Feunteun est venu dans notre classe pour nous parler de son métier, son parcours et son travail récent dans la baie du Mont Saint-Michel.

Il est devenu scientifique parce qu'il aimait se poser des questions quand il était enfant : que mangent les bigorneaux ? où naissent les civelles (les bébés des anguilles) ? pourquoi le goémon fait-il du bien aux jambes de sa grand-mère ? etc... Il observait les fourmis, aimait pêcher et regarder les poissons. Il était tellement passionné qu'il a fini par en faire son métier.

Ce chercheur nous a expliqué que pour devenir scientifique, il faut savoir écouter les autres mais aussi apprendre les maths et la science. Après l'école, le collège (où il a eu son Brevet), le lycée (où il a eu son Bac), entre à l'Université et obtient un doctorat (8 ans d'étude).

Lui et son équipe travaillent à Dinard. Il ne se trouve pas toujours dans son bureau, il pêche des poissons pour qu'ils se reproduisent en laboratoire. Il voyage dans plusieurs pays comme par exemple l'Indonésie, le Canada, le Japon, la Polynésie, etc.

Nous avons vu un reportage sur France 2 qui parle de l'écosystème du Mont-Saint-Michel. On y voit Eric Feunteun faire des pêches scientifiques pour compter le nombre de petits bars qui se nourrissent de crevettes. Il fait aussi des expériences pour trouver comment le poisson s'oriente vers l'obione (plante semi-aquatique). Il travaillera ensuite sur les résultats dans son laboratoire à Dinard.

Cette visite était intéressante : la grand-mère d'Eric Feunteun a bien fait de se mettre du goémon sur les jambes !

Les élèves de CE2 / CM1 et CM2



## La Randonnée du 9 mai 2019 Fête de l'Union Européenne et sport adapté



Ce jour-là tous les élèves du CP au CM ont fait une randonnée avec des personnes handicapées à Saint-Jacut de la mer. On était répartis en plusieurs groupes avec des parcours différents. C'était comme un jeu de piste. Il fallait suivre les panneaux, et répondre à des questions sur l'Union Européenne pour trouver les drapeaux.

(Emma) *Au début ça m'a fait bizarre, j'ai eu un peu peur. Dans un groupe il y avait une personne qui n'arrêtait pas de tirer la langue.*

(Julie) *Rapidement j'ai connu tous les prénoms, je me suis fait une copine handicapée.*

(Cyprian) *On ne savait pas toujours comment répondre lorsqu'ils nous parlaient.*

(Emma) *Dans mon groupe un handicapé a réussi à trouver le drapeau.*

(Tristan) *Ils étaient très attentifs.*

(Ymanie) *J'ai bien aimé trouver les flèches et les panneaux. Une fille handicapée m'a offert des fleurs.*

(Sana) *J'ai aimé les parcours et je n'ai pas eu peur.*

Les groupes étaient souriants et on a passé de bons moments ensemble.

On a changé notre façon de voir les personnes handicapées. On a fait un sondage en classe, la plupart des élèves ont aimé. Vivement la prochaine fois !

Comité de rédaction : Lilou et Léanne, avec la participation des élèves du cycle 2 et du cycle 3.

## APEAEP

Magique !



Lundi 15 avril, pour la troisième année consécutive, Yann avait organisé un moment magique : une randonnée de nuit aux Ebihens... Une centaine de personnes, bracelets fluorescents dûment accrochés, ont bravé le crachin pour profiter de cette sortie pleine de magie, d'émerveillement et de bonne humeur. Guidés par Vincent et sécurisés par les bénévoles, les promeneurs ont pu redécouvrir cette balade de façon unique où rien ne ressemble à ce que l'on connaît habituellement. La soirée s'est terminée comme elle avait commencé : autour d'un verre et d'une dégustation des douceurs concoctées par les parents d'élèves.



### Bonnes affaires !

Une fois de plus, l'organisation au cordeau de Marie-Charlotte a permis la réussite de la traditionnelle braderie des Petites Crevettes qui s'est tenue le dimanche 28 avril. Les bradeurs ont pu vider les armoires de leurs petits et les acheteurs profiter des bonnes affaires : vêtements, jouets, livres et matériel de puériculture ont changé de main tandis que la buvette bourdonnait d'activité grâce aux parents bénévoles.

### Tous au jardin !

Pour équiper le jardin de l'école, l'APEAEP a financé un « jardicomposteur ». Mais qu'est-ce donc ? Pour le savoir, il suffit de demander à un des enfants de l'école !

### Cinéphiles en herbe !

Les 3 classes de l'école ont bénéficié de séances de cinéma. Accompagnés de leurs enseignants et de parents d'élèves volontaires, les enfants sont allés au cinéma à Dinan et ont assisté à des projections réservées aux scolaires. Ces sorties

comme les nombreuses autres dont profitent nos enfants sont en grande partie financées grâce aux actions de l'APEAEP.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la fête de l'école est en cours de préparation et les nouveautés s'organisent. L'APEAEP a investi cette année dans des gobelets lavables consignés : 8 couleurs à retrouver sur nos manifestations et à collectionner !

Prochain rendez-vous à la rentrée pour le traditionnel accueil au café dans la cour de l'école.

Bonnes vacances à tous !



Pour le bureau, Chloé Berteaux



## Centre associatif et culturel de la Presqu'île

### La vie au Centre culturel :

#### Pour l'année 2018 :

264 réservations de salles ont été faites par les associations jaguines pour leurs réunions, assemblée générale, expositions, conférences ou autres animations.  
Les années précédentes : 101 en 2015, 212 en 2016, 235 en 2017.

**De janvier à fin avril 2019 : 71.**

### Animations 2019 prévues au Centre culturel à ce jour, passées ou à venir :

- samedi 10 avril : exposition, dans le cadre du Téléthon (St-Jacut loisirs accueil)
- en juin : exposition de collections personnelles (Centre associatif et culturel)
- 5, 6, 7 et 8 juillet : exposition de photos, dans le cadre du Festival "La houle des mots" (Presqu'île en poésie)
- samedi 27 et dimanche 28 juillet : chant et guitare, projection Scopitone et expositions (Centre associatif et culturel)
- en novembre : exposition « Ouvrages de dames » (Centre associatif et culturel)



Exposition "Ouvrages de dames" du dimanche 2 décembre 2018.

*Ce programme, ainsi que toutes les animations hebdomadaires et ponctuelles organisées dans les locaux du Centre culturel sont consultables sur le site du Centre associatif : [www.centre-associatif-stjacut.fr](http://www.centre-associatif-stjacut.fr).*

*Contacts : Marc Prochownik 06 63 75 28 67, courriel [marc.prochownik@orange.fr](mailto:marc.prochownik@orange.fr) et Françoise Guichard 02 96 82 51 24.*

## Le club du livre

### Une bonne bibliothèque

Une bonne bibliothèque n'est pas nécessairement grande ou belle.

Une bonne bibliothèque est **prévoyante**.

Une bonne bibliothèque est impliquée dans la vie de la commune au point de se rendre **indispensable**.

Une bonne bibliothèque est à la disposition de ceux qui souhaitent entrer dans le cercle des amis du livre et se voir offrir les services personnalisés de ses **bénévoles**.

### Pour vous

Un très grand choix de livres et de films.

Tous les mois découvrez \* **Le livre du mois** \* et notre sélection de **10 ouvrages**. Partez à la découverte du quatrième de couverture, porte ouverte à une nouvelle aventure, sésame ouvre-toi, **je détiens la clé**...

### Nos conditions d'adhésion 2019 :

5€ individuelle, 8€ familiale et 10€ livre-DVD

### Invitation aux bonnes affaires

A partir de 0,50€ le livre... Tout au long de l'année durant nos permanences les vendredis et samedi matin de 10h à 12h. Egalement une sélection de films proposée à l'unité ou par trois, à vous de choisir.

### Le livre du mois de mai 2019 \* Une vie entre deux océans \* de M.L. Stedman

L'auteur a su nous tenir en haleine dans ce scénario où la vie d'un gardien de phare va devoir s'extirper de son isolement et nous faire vivre, accompagné de son épouse, une tragédie au dénouement façon thriller.

### Grande braderie d'été \* Livres et DVD \*

A partir du mois de juin, pendant nos permanences, les vendredis et samedi de 10h à 12h30.

**Pour nous contacter : tél. 06 63 15 28 67 mail [marc.prochownik@orange.fr](mailto:marc.prochownik@orange.fr)**





## Le club de la presqu'île

### Les activités du Club

#### Régulières

- marche d'une heure, le mardi 9 h 30
- scrabble en duplicate le mardi 14 h, Centre culturel (14 h 30 le 1er mardi du mois, après la dictée). Une fois par trimestre, "ronde" de scrabble" : 1 partie le matin 10 h + 1 l'après-midi 14 h.
- dictée le 1er mardi du mois 13 h 45, puis scrabble en duplicate à 14 h 30, Centre culturel
- jeux de cartes et scrabble classique le jeudi 14 h, Centre culturel
- cinéma à Dinan ou Dinard en covoiturage, le dernier lundi du mois en début d'après-midi.

#### Rappel des activités ponctuelles à venir, en 2019

- dimanche 2 juin : aide au ravitaillement du Trail des Ebihens
- jeudi 13 juin : 12 h, Repas du Club à l'Abbaye
- jeudi 27 juin : dernière séance du Club, sauf avis contraire d'un nombre suffisant de joueurs de cartes/scrabble classique. La salle sera ouverte les deux premiers jeudis de juillet pour tester.

En revanche, le scrabble duplicate du mardi se poursuivra tout l'été, en fonction des disponibilités de Françoise, et les joueurs de cartes peuvent continuer à venir ces mardis-là.

- reprise des activités le jeudi le 29 août
- jeudi 21 novembre : 11 h AG, puis repas à l'Abbaye, et jeux au Centre culturel
- jeudi 28 novembre : 14 h, Téléthon belote et scrabble classique, Centre culturel. Ouvert à tous.

#### Activité organisée par la Fédération Généralions Mouvement Aînés Ruraux :

- mardi 25 juin : Journée de la forme, à Dolo
- lundi 4 novembre : Spectacle "Sur la route des Balkans" à St-Brieuc

Pour tout renseignement : Jacqueline Ménéec  
02 96 27 79 28, et consulter le site du Centre associatif  
[www.centre-associatif-stjacut.fr](http://www.centre-associatif-stjacut.fr)



La marche du mardi matin

Presqu'île  
en  
poésie

## Agenda Presqu'île en poésie



En septembre pour d'autres vers dans les cafés jaguens. Presqu'île en poésie salue Mr Yvon Le Men, poète en Bretagne qui vient d'obtenir le prix Goncourt de poésie récompensant ainsi l'ensemble de son œuvre.

Yvon Le Men est un familier de notre village. Il y a écrit, usé les planches de la salle des fêtes par deux fois. La dernière, c'était, en août 2016, lors de la première édition du festival « la houle des mots ».

Interrogé sur France Inter le 30 mai dernier par Augustin Trapenard, le poète disait « la poésie veille au grain, elle fait attention à ce qu'elle dit... La poésie a encore du poids. Par sa discrétion, par sa pénombre, son clair-obscur, elle a



encore quelque chose à dire en silence mais dans un silence qui parle » et d'ajouter citant Mahmoud Darwich, poète palestinien, « La poésie nous offre une marge de liberté et une compensation métaphorique à notre impuissance à changer le monde... Elle peut également aider le sujet à se comprendre lui-même en se libérant de ce qui l'empêche à voler librement dans un espace sans limite... ».

Presqu'île en poésie partage tout à fait ces visions, au cœur des apéros qu'elle organise chaque mois.

Neuf apéro-poétiques, présents cette année dans les bistrotts du village, en témoignent. Vous êtes venus nombreux de Saint-Jacut et de plus loin pour passer un moment convivial autour d'un verre, pour écouter, vous lire parfois tout naturellement, sans souci de jugement.

Profitant de cette tribune estivale, les organisateurs vous remercient tous, auteurs (es), auditeurs, lecteurs, musiciens, et bien sûr vous Mesdames et Messieurs les tenanciers de nos cafés qui acceptez de nous accueillir.

Dès septembre, avec une nouvelle thématique, Pep reprendra ces rendez-vous mensuels très attendus.

D'ici là, bon été à tous et bonne lecture.

[presquileenpoesie.org](http://presquileenpoesie.org)

Presqu'île en poésie.

## Le club nautique



### RÉGATES 2019

- Cornish Jaguine cornish 23 juillet à 10h30
- Challenge Pernez hab/dér/cat 3 août à 10h
- Coupe Juvamine hab/dér/cat 6 août à 10h
- Coupe Aquarelle.com hab/dér/cat/cornish 7 août à 10h30
- Challenge Morlé hab/dér/cat/cornish 10 août à 13h30
- Coupe Max et Lili cat/opt/pav 11 août à 14h Régate réservée aux 8/17ans courue sur les bateaux de l'école de voile
- Coupe du Conseil Municipal hab/dér/cat 21 août à 10h
- Coupe Gautrat hab/dér/cat 22 août à 10h
- Coupe Platus hab/dér/cat 24 août à 11h

**Avis de course et renseignements : [www.yacht-club.cn-saintjacut.com](http://www.yacht-club.cn-saintjacut.com)**



## 19 mars 2019 : toujours présents pour honorer nos disparus !

La F.N.A.C.A. (Fédération Nationale Anciens Combattants d'Algérie) remercie tous les participants, amis, adhérents, municipalité pour votre présence à la cérémonie du 57<sup>e</sup> anniversaire du cessez le feu en Algérie.

Le bureau



## Concours de pétanque tout l'été

Chaque vendredi après-midi, du 5 juillet au 31 août, la Pétanque Jaguine organise un tournoi en triplettes formées, place Charles Bettaux.

Jet du but à 14 h. Inscriptions sur place à partir de 13 h 15 (4 € par joueur).

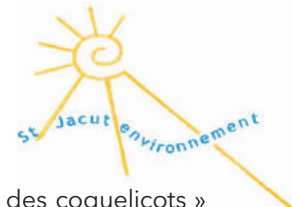
Ces tournois, disputés en 4 parties, sont ouverts à tous.



**VENDREDI 2 AOUT, à 18h30, RASSEMBLEMENT  
« NOUS VOULONS DES COQUELICOTS »  
RENDEZ VOUS PLACE DE LA MAIRIE,  
SAINT JACUT DE LA MER**



## Saint Jacut environnement



A l'initiative du mouvement citoyen « Nous voulons des coquelicots » dont l'objectif est l'interdiction des pesticides de synthèse, notamment du glyphosate, des rassemblements mensuels se tiennent dans beaucoup de communes au niveau national. En ce qui concerne notre territoire, plusieurs communes se sont regroupées et les manifestations tournent chaque début de mois. Saint Jacut accueillera ce rassemblement le vendredi 2 aout, place de la mairie. Venez nombreux soutenir cette initiative et signer la pétition.

Le bureau



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Juillet

- Dimanche 14 : Fête nationale, cérémonie à 11h30 - Place Landouar  
Distribution lampions à 21h à la mairie  
Feu d'artifice à la Manchette et bal populaire, Place Landouar
- Jeudi 18 : Concours de belote/palets/boules (Association des résidents des mobil-homes) - camping municipal
- Dimanche 21 : Vide-grenier à la Banche (ACJ et comité des fêtes)
- Lundi 29 : Tournée des plages (Ligue de Bretagne de Football) - camping municipal

### Août

- Dimanche 04 : Cérémonie Forces Françaises de l'Intérieur
- Jeudi 08 : Fête au camping municipal (Association des résidents des mobil-homes)
- Samedi 10 : Fête au village avec feu d'artifice à la Manchette (Comité des fêtes)
- Lundi 12 : Randonnée de nuit aux Ebihens (Comité des fêtes)
- Jeudi 15 : Hommage aux marins péris en mer au port de la Houle Causseul
- Dimanche 18 : Vide-grenier à la Banche (Comité des fêtes et ACJ)

### Septembre

- Samedi 07 : Le Grand forum des associations (Plancoët) →
- Dimanche 08 : Pique-nique de la Presqu'île (camping municipal de la Manchette)

### Octobre

- Dimanche 06 : Théâtre\* pour le téléthon (Echo des Ebihens), salle polyvalente
- Dimanche 27 : Braderie des Petites Crevettes (APEAEP), salle polyvalente

### Novembre

- Lundi 11 : Cérémonie commémorative de l'Armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale
- Samedi 16 : Repas dansant (Back to Africa), salle polyvalente
- Dimanche 24 : Repas des Aînés, salle polyvalente

### Décembre

- Samedi 07 : Marché de Noël (APEAEP), place Landouar

\*Echo des Ebihens : la pièce de théâtre est intitulée « La vision mobile », de Daniel BOUCHERY

**Le Club Nautique :** 11 régates (juin, juillet et août)

**Pétanque Jaguine :** Challenge d'été chaque vendredi de juillet et août.

**Marché hebdomadaire :** tous les vendredis matins

### Spectacles / cirques :

DATE*	LIEU	SPECTACLE
Jeu 11 juillet	Boulevard du Rougeret (près de la pharmacie)	Marionnettes CANCY
Mardi 16 juillet Mercredi 17 juillet	Pointe du Chevet	Cirque GERVAIS
Mardi 23 juillet	Boulevard du Rougeret (près de la pharmacie)	Marionnettes CANCY
Lundi 05 août	Boulevard du Rougeret (près de la pharmacie)	Guignol et tous ses amis
Lundi 12 août	Boulevard du Rougeret (près de la pharmacie)	Guignol et tous ses amis
Lundi 19 août Mardi 20 août	Pointe du Chevet	Cirque GERVAIS
Jeu 29 août	Pointe du Chevet	Clown Gambini

\*Dates susceptibles d'être modifiées



## Les annonces de l'Abbaye

02 96 27 71 19 - [www.abbaye-st-jacut.com](http://www.abbaye-st-jacut.com)



### Du 11 juillet au 24 juillet 2019 / 15h-19h - *L'arbre roi*

- BOUVIER Serge / technique mixte (encre, aquarelle, acrylique) sur papier
- DU RUSQUEC-SCHMITT Claire / céramique
- HASLAY Jean-Michel / photographies
- SPASOV Nikolay / huiles

### Du 25 juillet au 7 août 2019 / 15h-19h -

#### *Animaux d'ici et d'ailleurs*

- BALADE David / technique mixte (encre, aquarelle, pastel, or et argent) sur papier
- KERMARIZ / images écrites à la plume et encre de chine
- MARCHAND Carine / huiles sur bois

### Du 8 août au 21 août 2019 / 15h-19h - *Voies spirituelles*

- DELCOURT Olivier / huile sur panneau
- FAVE Anne-Claude / sculptures terres cuites patinées
- HOFMAN Geneviève / photographies
- LEMARCHAND Marianne / peinture acrylique et techniques mixtes
- SERIZAY Wilfried / photographies

### Du 13 au 17 août - *La Caravane culturelle syrienne*

Expositions en plein air, projections vidéo-art et court-métrages, table ronde littéraire...

## SOIRÉES (en entrée libre)

### **Mercredi 10 juillet, 20h45 - Veillée contée pour tout public -**

Fabienne Thiéry, conteuse.

### **Vendredi 26 juillet, 20h45 - Jardins japonais : les parcelles**

de l'infini - Conférence de David Balade, artiste.

### **Dimanche 28 juillet, 20h45 - La foi de mes pères -**

Dialogue avec Pierre-Yves Le Priol, auteur de « La foi de mes pères », et Jean-Yves Baziou, historien des religions et sociologue.

### **Vendredi 2 août, 20h45 - Trois jours à Jérusalem -**

Conférence de Stéphane Arfi, écrivain.

### **Vendredi 9 août, 20h45 - La peinture : à la recherche de soi-même -**

Conférence d'Olivier Delcourt, peintre.

### **Lundi 19 août, 20h45 - Récital de Violoncelle -**

Delphine Fournier / Participation libre

## ATELIERS

### **Lundi 8 juillet et/ou mardi 9 juillet 2019, 10h-12h -**

**Clowneries** - Atelier pour enfants de 7 à 12 ans animé par Adeline Nunez, comédienne, clowne et metteuse en scène / 10 €

### **Jeudi 11 juillet, 9h30-12h15 - S'aventurer à raconter une**

**histoire** - Atelier pour adultes et jeunes à partir de 14 ans animé par Fabienne Thiéry, conteuse professionnelle / Libre participation

### **Mardi 30 juillet et 6 août 2019 / 15h-17h - Suminagashi /**

**Encre flottée japonaise** - Public familial / Enfant à partir de 12 ans - 25 € / Réservation auprès de David Balade : 06 80 21 45 76 / davidbalade@hotmail.com

### **Mercredi 31 juillet et 7 août 2019 / 15h-17h - Dessine-**

**moi un insecte** - Public familial / Enfant à partir de 12 ans - 20 € /

Réservation auprès de David Balade : 06 80 21 45 76 /

davidbalade@hotmail.com

## SESSIONS

### **26-28 août - 3 jours pour le plaisir de chanter -**

Ghislaine et Jean-Marc Duménil

### **29-31 août - De la révolution iranienne aux révolutions**

**de velours et de couleur** - Camille Tarot, sociologue des religions

### **7-8 septembre - Du christianisme au Christ -**

Entrer dans le message du Christ par la porte de l'hindouisme avec Frère John Martin, moine bénédictin camaldule indien.

## Le Triathlon Emeraude Tri race revient à Saint Jacut

EMERAUDE EVENTS : l'événement sportif phare du mois de septembre est de retour du 13 au 15 septembre 2019. Plus de 2 000 athlètes sont attendus sur 4 épreuves.

L'EMERAUDE EVENTS revient pour sa 7<sup>e</sup> édition les 13, 14 et 15 septembre prochain et il y en a pour tous les goûts !

Le week-end débutera par le DEFI RAID du vendredi. Nouveauté cette année, un challenge spécial Entreprises !

Le samedi débutera sur la plage de LANCIEUX : 400 binômes enchaîneront course à pied et natation sur deux distances possibles : Classic (15km) et Half (25km).

Le samedi après-midi, 400 enfants âgés de 6 à 12 ans prendront part à l'XTREM KIDS ! C'est un parcours d'obstacles, aux allures commando, à faire en binôme, sur la plage de Longchamp. Bon nombre de jeunes jaguens participent chaque année à cette épreuve familiale.

L'événement se clôturera le dimanche par le TRI RACE. C'est un triathlon longue distance composé de : 1,9km de natation, 90km de vélo et enfin 21km de course à pied et cela passera par Saint-Jacut !

### ATTENTION !

Des déviations seront à prévoir le dimanche 15 septembre pour l'épreuve du TRI RACE de 9h00 à 14h00.

Sur SAINT-JACUT, un impact sur la circulation est à prévoir de 10h00 à 11h30. Les triathlètes emprunteront la D26 jusqu'au rond-point du Boulevard des Dunes pour ensuite prendre la route du Château du Guildo.

La circulation sera également interdite en contre-sens de la course.

Au total, 450 bénévoles sont nécessaires pour le bon déroulement de la manifestation !

Nous avons besoin de bénévoles sur SAINT-JACUT ! Les missions proposées sont courtes (2-3h)

Bonne humeur et rencontres seront au rendez-vous.

### Info et inscriptions sur :

[www.emeraude-events.com](http://www.emeraude-events.com) ou [contact@emeraude-events.com](mailto:contact@emeraude-events.com)



## La pêche à pied

### Petit rappel sur la réglementation



- De vendre le produit de sa pêche.
- De décortiquer les coquillages.
- De pêcher dans les herbiers de zostères.

Le tri des captures doit être effectué au fur et à mesure de l'exercice de la pêche et directement sur le lieu de pêche.

### Les interdits

Il est interdit aux pêcheurs à pied de loisir :

- De s'aider de tout procédé mécanisé, de tout véhicule terrestre ou de toute embarcation en action de pêche.
- D'exercer la pêche entre le coucher et le lever du soleil.
- De ramasser les espèces en élevage à moins de 15m du périmètre des concessions de cultures marines.
- De ramasser les coquillages chassés des concessions à la suite d'un épisode de vent ou de mer forte et manifestement identifiables comme provenant d'une concession.
- De pêcher à l'intérieur des limites administratives des ports.

### Les bons outils

Les seuls engins autorisés pour la pratique de la pêche à pied de loisir sont les suivants :

- La binette, composée d'une lame rectangulaire de longueur maximale de 10 cm et de largeur maximale de 15 cm.
- Le couteau de longueur hors tout maximale, manche compris de 20 cm.
- Le couteau à palourdes.
- Le croc ou crochet composé d'un manche et d'une tige recourbée métallique ayant une longueur hors tout maximale de 150 cm.
- La cuillère.
- La gouge à couteaux.
- Le marteau et le burin.
- L'épuisette : filet rond ou ovale monté sur un manche, diamètre maxi 40 cm, maillage mini 16mm étiré. NB : pour la pêche du bouquet et de la crevette grise : maillage 8mm étiré.
- La fourche composée de 4 dents d'une longueur maxi de 20 cm.
- Le grappin à oursins.
- La griffe composée d'une extrémité comptant au maximum 4 dents recourbées d'une longueur max de 10 cm.
- Le râteau non grillagé et ne comportant pas de poche. Largeur max : 35 cm- dents de longueur max : 10 cm.

### Les bons gestes

- Respecter les tailles minimales réglementaires et les quotas mais aussi les périodes.

La réglementation n'est pas là pour vous embêter mais pour permettre aux animaux de se reproduire. Une praire met 7 à 8 ans avant d'atteindre sa taille de reproduction à savoir 4,3 cm

- Remettre les pierres dans le bon sens.

Vous avez une différence entre les communautés animales et végétales qui vivent sous et sur la pierre. Les algues ont besoin de lumière pour la photosynthèse. Les crabes, éponges, anémones, vers, ascidies et autres espèces encrustantes ont besoin d'ombre et d'humidité pour survivre à marée basse.

Il existe 70 à 80 espèces qui vivent sous une seule pierre. Ne pas remettre la pierre dans le bon sens et vous tuer 7 espèces sur 10.





### UNE PIERRE MET 3 ANS À SE RENOUVELER.

Ce ne sont pas les crabes, étrilles et crabes verts qui sont les plus impactés car eux sont mobiles et peuvent se déplacer mais toute cette faune et flore qui sont fixées sur le rocher et qui ne peuvent se déplacer.

- N'utilisez pas d'outils destructeurs  
Même si le râteau est autorisé, celui-ci peut occasionner des dégâts sur l'estran. Pour la pêche des coquillages tel que la palourde privilégiez la pêche à trou à l'aide de la cuillère. Pour la praire, privilégiez la pêche à vue, soit à la pissée.

### LA PÊCHE DANS LES HERBIERS DE ZOSTÈRES (PLANTE À FLEUR) EST INTERDITE.

Il s'agit d'un milieu extrêmement riche en biodiversité. Il sert à abriter les jeunes alevins de poissons (lançons, sprats). Il sert de lieu de ponte aux mollusques (seiches) et aux coquillages. Il fait partie des milieux marins où l'on peut voir le fameux hippocampe. Il permet d'abaisser la turbidité de l'eau. L'eau est ainsi plus claire, ce qui favorise la photosynthèse et la végétation associée.



- On relâche les crustacés qui portent des œufs.  
Une étrille peut pondre jusqu'à 200 000 œufs.

#### La sécurité

- Consultez l'annuaire des marées. Se renseigner sur les horaires de marée, attention à la montante. Pêcher en priorité sur la descendante en suivant la mer même si de belles pêches peuvent être faites à la montante.
- Consultez la météo. Attention au brouillard, aux coups de soleil, au vent et au froid. Ayez des vêtements adaptés.
- Consommez votre pêche rapidement.
- Conservez votre pêche vivante et au frais (goémon).
- Se renseigner sur les conditions sanitaires du site de pêche. C'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui gère les zones de pêche à pied récréative.

#### Il suffit d'aller sur le site [www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr)

Sans parler réglementation, la pêche est avant tout du bon sens. Posez-vous la question : est-ce qu'il y a quelque chose à manger dans ce que j'ai attrapé et vous verrez que la réponse souvent coule de sens.

La pêche à pied doit être aussi un moment, seul ou en famille, entre amis pour découvrir le milieu marin et toute sa biodiversité. Vous verrez qu'on ne rentre jamais bredouille de la pêche

Les supports pour m'aider à écrire l'article

- VivArmor Nature.
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- Google image

Gonzague Simon, Moniteur, Guide de pêche



## Bretagne Vivante

Elles sont arrivées ! Comme chaque année les sternes sont de retour sur l'île de la Colombière au large de Saint-Jacut-de-la-Mer. Ces oiseaux marins viennent s'installer sur cette île afin d'élever leurs jeunes. Trois espèces de sternes nichent sur la Colombière, la sterne caugek, pierregarin et de Dougall. Cette dernière espèce ne se reproduit que sur très peu de sites en Europe (cinq au total dont deux en France).



Ces populations sont suivies annuellement depuis 1991 afin d'étudier son évolution et le taux de réussite de la reproduction. Le Conseil Départemental et l'association Bretagne Vivante assurent l'étude, la surveillance et la protection des sternes nichant sur cette île. La commune de Saint-Jacut-de-la-Mer apporte quant à elle un soutien logistique à la réalisation de ce suivi.

Durant la période de nidification des sternes, du 15 avril au 31 août, un arrêté préfectoral de protection de biotope interdit strictement toutes intrusions que ce soit par moyen nautique ou pédestre dans un périmètre de 100 mètres (délimité par des bouées jaunes). Les sternes pondant à même le sol, cette interdiction a pour but de limiter les dérangements pouvant compromettre leur reproduction. Le non-respect de cette interdiction peut entraîner une verbalisation. Tout au long de cette période, deux services civiques et des bénévoles de Bretagne Vivante sont présents quotidiennement sur le site afin de protéger la colonie de ces potentiels dérangements.

N'hésitez pas à venir rencontrer les services civiques et bénévoles de Bretagne Vivante sur l'estran ou en mer, ils pourront répondre à toutes vos questions concernant l'île de la Colombière et ses occupants.

En vous souhaitant un bel été et de belles observations d'oiseaux près de chez vous.

Aurélien PIERRE de Bretagne Vivante





### 1. Plan d'urbanisme intercommunal

Un avis défavorable a été émis à l'unanimité par le conseil municipal. En effet, le consensus est total contre la densification verticale voulue par Dinan Agglomération par augmentation des hauteurs de bâtiment autorisées. (Rappel : la commune avait proposé un statu quo par rapport à notre PLU actuel, obtenu à grands frais au bout de huit années d'élaboration. Vous pourrez vous-même exprimer vos remarques lors de l'enquête publique qui aura lieu en Août / Septembre).

### 2. PATMAR : le dérapage continue

Madame Avignon chargée de la mise en place et de la coordination du projet vient de réclamer et d'obtenir le vote d'un avenant exclusivement en sa faveur en vue de prolonger son contrat pour compenser le retard dont elle est seule responsable. Elle en profite pour réclamer une rallonge qui porte sa rémunération à 24 640 euros. J'ai fait remarquer que cette demande est indécente car sa rémunération actuelle représente pour la commune une charge équivalente à seize mois de salaire d'un employé payé au SMIC, alors que je m'interroge toujours sur le travail réellement effectué, n'ayant pas obtenu de réponse concrète à ce sujet.

Seul notre adjoint aux finances a eu le courage de voter contre cet avenant.

Personnellement je suis choquée par le contexte de ce projet Patmar, truffé d'anomalies et d'incohérences. Je pense que le pire est à venir car le fonctionnement futur, qui sera à la charge de la prochaine mandature n'est actuellement ni défini ni chiffré.

Après la "réquisition" des locaux de l'écomusée, future « maison du pêcheur », dont le coût d'installation n'est pourtant pas intégré au projet (et qui promet de nous réserver quelques surprises) il est juste évoqué une "co-gestion" avec une association à créer...

Pour ma part j'ai le sentiment que depuis le lancement de Patmar une embauche est prévue pour le fonctionnement et j'ai déjà une petite idée sur la personne qui en bénéficiera...

### 3. Cabinet médical.

Une bonne nouvelle pour conclure mon article : un projet de création de pôle de santé est en train de voir le jour, lancé par Madame Monnet notre pharmacienne et le Docteur Blond. Nous avons voté à l'unanimité un accord de principe en faveur de la revente du cabinet médical que nous avons acheté 200 000 euros hors frais en 2018. Montant qui m'avait alors paru excessif du fait de l'ancienneté du bâtiment professionnel. Aucun prix n'a été abordé pour le moment mais c'est lors de cette vente que l'on verra si l'achat réalisé a été correctement évalué et négocié.

Je vous souhaite à tous un été radieux.

Roselyne GOUPY

#### Réponse de Madame le maire :

« Je souhaite rectifier quelques points suite au paragraphe 2 de la Tribune libre publiée ci-dessus par Mme Goupy. A la demande de la commune, Mme Avignon a accepté de prendre en charge une prestation supplémentaire de maîtrise d'œuvre d'un projet sur lequel elle travaille depuis plus de 3 ans. Pour cela, un avenant de 1120€ HT a été voté le 23 mai 2019 par le conseil municipal. En ce qui concerne la durée du projet, Mme Avignon n'y est pour rien, car la commune a dû revoir le mode de gestion envisagé initialement.

Mme Avignon a toujours été disponible pour des demandes de renseignement. Le dossier sur le projet est consultable en mairie.

Il est vrai que le projet de sentier d'interprétation patrimonial peut créer des interrogations car il est innovant et nouveau pour la commune. Soyons optimistes et souhaitons-lui bonne route. »

Claire Emberson



**Prochain numéro : décembre 2019 • Envoi limite des articles : 5 novembre 2019**

**Mairie** 02 96 27 71 15  
9h-12h / 14h-17h du lundi au vendredi sauf mercredi après-midi (fermé au public)  
www.mairie-saintjacutdelamer.com  
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

**Poste** 02 96 27 71 00  
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00  
Du 8 juillet au 24 août : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 les mercredis et samedis

**Office de Tourisme** tél. : 0825 95 01 22  
<https://www.dinan-capfrehel.com/>  
accueilsaintjacut@dinan-capfrehel.com  
• juillet/août, du lundi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

**Gendarmerie** 17

**Brigade de Ploubalay** 02 96 27 20 17

**Brigade de Plancoët** 02 96 84 13 99

**Défibrillateurs disponibles**

- Toute l'année : sur le mur extérieur de la mairie / à la maison de la mer (près du port de la Houle Causseul) et au niveau de l'accueil à l'Abbaye
- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : au camping municipal de la Manchette
- Juillet et août : au poste de secours, plage du Rougeret

**Pompiers** 18

**Appel d'urgence européen** 112 (appel gratuit redirigé vers les pompiers et le SAMU)

**Secours en mer**

CROSS CORSEN : 196 • VHF CANAL 16

**Pharmacie** 02 96 27 76 27

Lundi au vendredi 9h00-12h30 / 14h30-19h00  
Samedi 9h00-12h30  
Juillet et août :  
Lundi au vendredi 9h00-13h00 / 14h00-19h00  
Samedi 9h00-12h30 / 14h00-17h00

**SAMU** 15

**Kinésithérapeute** 02 96 27 73 80

**Tri et éco-points :**

Verre	Bouteilles Plastiques ; Boîtes conserves Emballages ménagers sans résidus alimentaires	Papiers Magazines	Vêtement Benne « Le Relais »	Cartons propres
Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	
Houle Causseul	Houle Causseul	Houle Causseul		
Aire Camping-car	Aire Camping-car			
Zone Artisanale	Zone Artisanale	Zone Artisanale		Zone Artisanale Benne rouge
Parking Rougeret	Parking Rougeret			
Parking des Haas				

**Collecte des déchets ménagers**

Jour de collecte pour les individuels : le lundi  
Collecte le lundi et le samedi semaine 28 à 35.  
Pour les collectifs, renseignements en mairie ou auprès de Dinan Agglomération.  
Service assuré par Dinan agglomération - Tél : 02 96 87 14 14  
Email : dechets@dinan-agglomeration.fr

**Déchets verts broyables**

à l'Abbaye, avec participation,  
prévenir par tél au 06 85 53 38 51

**Collecte des encombrants en octobre**

Inscription obligatoire à l'accueil de la mairie, au 02 96 27 71 15 ou par courriel (mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr).  
Date limite : vendredi 27 septembre 2019, 12 h 00.  
Ne sera ramassé que ce qui aura été déclaré en mairie.

**Déchetterie de Plancoët**

Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre :  
Lundi : 9h00 à 12h00 • Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 • Jeudi : 14h00 à 18h00  
Fermeture à 17h00 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier.  
(Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés)  
Accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération (02 96 87 14 14)

**Médecin cabinet médical  
26 bis boulevard du Rougeret :**

Dr BLOND : 09 82 33 58 51 - si occupé : 09 73 03 04 24  
ou sur Doctolib (<https://www.doctolib.fr>)  
Consultations uniquement sur rendez-vous.

**Cabinets d'infirmiers :**

Saint-Jacut-de-la-Mer : 06 76 41 00 17  
Ploubalay, commune de Beausais sur Mer : 02 96 27 37 90

**Conciliateur de justice : voir page 14**

**Marché hebdomadaire :**

le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue